

Q ET R #1

Question:

Notre équipe est très qualifiée et expérimentée quand il s'agit de concevoir et de fabriquer des mobiliers extérieurs. Accepterez-vous notre expérience dans la conception de meubles au lieu de l'exigence obligatoire d'avoir un designer industriel accrédité dans l'équipe?

Réponse:

Nous accepterons les offres qui démontrent une expérience dans d'autres domaines connexes de la conception, à condition qu'elles portent également la désignation professionnelle de ce domaine connexe.

VEILLIEZ VOIR MODIFICATION # 1